Image not found or type unknown

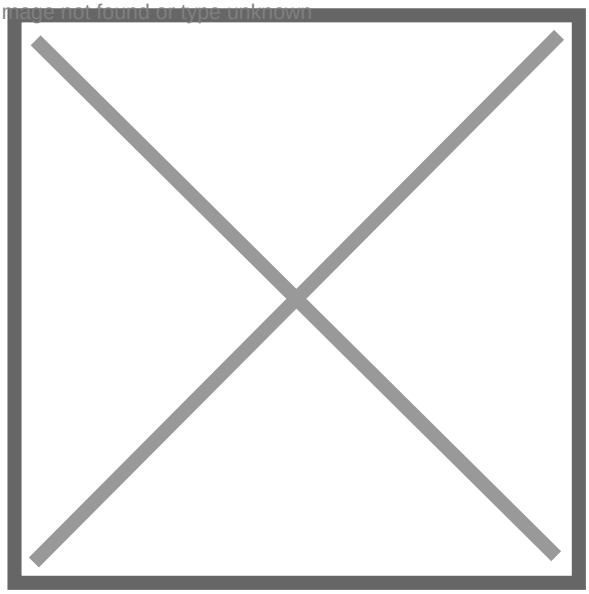

Garde d'enfants t pesion alimentaire

Par **lilo972**, le **15/07/2010** à **10:36**

Bonjour,
je vous soumets une petite question, voila j'ai mon frère qui a eu deux enfants avec la même femme. La première âgée de 2.5 ans il verse une pension et la 1 weekend sur /2.Entre temps il a eu un deuxième avec .cependant le droit de garde n'est pas toujours respecter elle demande de l'argent pour le deuxième qu'elle est la procédure à suivre afin qu'il ai ces enfants au jours convenus, avec un tuteur de préférence et que doit il aire pour la pension deuxième qui a actuellement 10 mois.

Par **chris_ldv**, le **15/07/2010** à **11:39**

Bonjour,

Je ne suis pas sur de bien comprendre la situation.

1) votre frère s'est marié et a eu un enfant.

2) votre frère a divorcé, dispose d'un droit de garde 1 week end sur 2 et paie une pension alimentaire pour ce premier enfant

3) APRES le divorce et la décision de justice fixant le droit de garde et la pension alimentaire pour le 1er enfant votre frère a eu un 2ème enfant avec son ex-femme

4) l'ex-femme demande une pension alimentaire pour le 2ème enfant et l'ex-mari souhaite

officialiser son droit de garde pour le 2ème enfant.

Est-ce bien cela ?

Cordialement,

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés